



**EN CE
MOMENT ...**

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DU MARAIS DE STORS

Sécurisation de la promenade

Pantin, le 26 octobre 2021

L'Agence des Espaces Verts de la Région d'Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire de la Réserve naturelle régionale du Marais de Stors va réaliser, dans le courant du mois de novembre, des travaux de sécurité.

Le chantier durera une semaine environ. Il consistera à retirer ou élaguer les arbres situés en bordure des chemins, identifiés comme potentiellement dangereux : vieillissants, malades, blessés, fragilisés par les aléas climatiques, avec des risques de chute de branches ou de l'arbre lui-même en cas de coup de vent.

A la fin du chantier, avant d'être évacués, les grumes¹ seront disposées en parallèle des chemins, pour ne pas déranger la promenade. Les bois issus des élagages seront volontairement dispersés dans les parcelles.

Des « chandelles » pour la biodiversité

Pour les arbres cassés qui ne présenteraient pas de danger pour les promeneurs, ils seront maintenus debout. Ces « chandelles »² représentent en effet une aubaine pour les insectes « saproxyliques » (des coléoptères essentiellement) qui se nourrissent du bois en décomposition et y déposent leurs larves...et une réserve de nourriture incomparable pour les oiseaux qui se nourrissent de ces larves !

¹ Tronc ou section de tronc d'arbre abattu.

² La chandelle désigne, dans le jargon forestier, la partie restée debout d'un arbre cassé.

Contact AEV

Angélique Lucas

Direction de l'Aménagement et de la Gestion

Mail : alucas@aev-iledefrance.fr



Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

Pour en savoir plus : www.aev-iledefrance.fr

f @aev.idf t @aeviledefrance